



## Compte rendu CHSCT du 28 mars 2022

La séance s'ouvre à 9h 00 et se déroule en présentiel.

### 1- Approbation du procès verbal de la séance du 21 octobre 2021

Le procès verbal n'appelle aucune observation et est donc approuvé.

### 2- Point d'information Covid 19 :

Les nouvelles consignes nationales notamment sur la fin du port du masque, ont été appliquées.

Cependant la vigilance reste de mise car il y a une recrudescence des cas COVID(691 nouveaux cas sur le Tarn).

Pour notre direction sur les 4 dernières semaines, 12 cas ont été recensés et au total depuis janvier plus de 100 cas .

Monsieur RENDA préconise la poursuite du port du masque dans les lieux clos avec une forte densité d'agents (bureaux, salle de réunion).

A la demande de mise en place de capteurs CO2 Monsieur RENDA, Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) n'y est pas très favorable : il fait remarquer que l'aération régulière des bureaux doit être pratiquée. Pour lui, mieux vaudrait des systèmes mécaniques d'aération.

### 3- Rapport d'activité 2021 du CHSCT

Monsieur PICCHI nous présente le rapport annuel. Concernant le volet médical il a repris les chiffres fournis par le médecin de prévention, qui n'a pas remis son propre rapport annuel.

La Direction précise que la liste des emplois/métiers nécessitant une visite médicale annuelle (visite médicale spéciale) n'a pas été mise à jour depuis le départ de l'ancien médecin de prévention. Les OS demandent l'actualisation de cette liste.

Ce rapport sera mis en ligne sur Ulysse.

Sur la présence du Radon à Mazamet, les VMC installées ont permis de faire baisser d'un tiers les taux, mais c'est encore insuffisant. La direction cherche des solutions pour améliorer l'aération. La direction n'a pas encore reçu les relevés pour Castres. Elle fera une information auprès des agents concernés.

### 4- Note d'orientation ministérielle:

Monsieur RENDA énonce les grandes lignes des orientations en matière de santé et sécurité pour l'année 2022, entre autres :

- *Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail*

Il préconise de trouver un compromis entre le collectif et les souhaits individuels des agents : les agents d'un service devraient être tous présents au moins un jour par semaine de présence pour maintenir le collectif.

- *Rester vigilant dans le contexte sanitaire*  
Pourtant les problèmes de ménage sont récurrents sur tous les sites.
- *Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles*  
mais aussi toutes les formes de violences.  
Madame Meyer précise qu'une formation a été dispensée aux chefs de service sous forme de visio-formation ; les membres du CHSCT ont reçu une invitation à suivre une E-formation et qu'à terme tous les agents seront formés.  
Les OS dénoncent la méthode choisie : visio ou E-formation ne sont pas satisfaisantes.
- *Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail*  
Pourtant, l'ISST doit prendre en charge deux départements supplémentaires, le nombre de secrétaires animateurs diminue, les médecins de prévention manquent...

#### **5- Budget :**

La dotation budget 2022 est de 55 350 €.

Les achats de matériel demandés sur le registre du CHSCT ont tous été validés.

Les devis présentés pour divers travaux ont fait l'objet de discussions, certains validés, d'autres rejetés ou reportés.

Des travaux reportés en 2021 vont être l'objet de nouveaux devis pour 2022 (réfection des sols au CFIP de Castres, climatisation à la TH de Mazamet)

#### **6 -Point d'information sur les projets immobiliers en cours :**

Déménagement à la cité administrative : prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Les travaux à la cité doivent débuter à l'été ; des réunions de groupe de travail sur plusieurs sujets sont toujours en cours.

Le problème de parking n'est toujours pas réglé : il y aura à terme 450 personnes à la cité pour 150 places de parking.

Le changement des ouvrants au CFIP rue du Roc à Albi : le planning n'est pas encore arrêté mais les travaux s'échelonnent de fin mai à fin novembre.

Les fenêtres du restaurant administratif sont incluses dans le budget, la direction ayant obtenu les crédits suffisants.

#### **6- Questions diverses :**

Les réunions pour le DUERP vont être relancées ; la note de service va être diffusée aux chefs de service.

Transfert de la liquidation de la TAM et de la RAP, de la Direction des Territoires vers les secteurs fonciers (au 1<sup>er</sup> septembre 2022). La direction précise qu'il n'y a pas de souci puisque deux personnes suivent la mission (arrivée en septembre 2023).

Campagne IR : quid des permanences ? Là non plus pas de problème : à part à Graulhet et à Lacaune, une seule permanence d'une demi-journée par EFS sera assurée !

Clôture de la séance à 14 h 00 .

Représentantes CGT :     DUCHAMPS Nathalie  
                                      INNOCENTI Virginie  
                                      RAMBAT Catherine.